

# Gestineo

Solutions d'assurances

2021

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)

## Gesti'DO, la gamme d'assurances Dommages ouvrage

CONSTRUCTION NEUVE

RÉNOVATION / EXTENSION



# Gesti'DO, une gamme complète d'assurances Dommages ouvrage



Gestineo, filiale du Groupe Verspieren, vous présente sa gamme d'assurances Dommages ouvrage, Gesti'DO, destinée à toute construction neuve, ainsi qu'à toute rénovation et extension.

## QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

L'assurance Dommages ouvrage a pour objet de financer la réparation des dommages compromettant la solidité ou l'habitabilité de l'ouvrage. Cette garantie est souscrite par le maître d'ouvrage et vous garantit le pré-financement des travaux de réparation.

Après paiement, l'assureur Dommages ouvrage se retournera alors vers les assureurs des entreprises concernées par les désordres.

## POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

- L'assurance Dommages ouvrage est obligatoire (loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, dite loi Spinetta). Elle est régie par l'article L. 241-1 et suivants du Code des assurances.
- Elle est également imposée par le notaire en cas de revente dans les 10 ans qui suivent la réception de l'ouvrage.
- Elle vous libère des actions à mener à l'encontre des intervenants responsables d'éventuels désordres.

## POURQUOI CHOISIR GESTI'DO ?

- Une équipe de professionnels dédiée.
- Une maîtrise de la souscription et de la gestion des sinistres (y compris des recours) sous l'autorité de nos équipes, partenaires du Lloyd's depuis 30 ans.
- Des conditions d'accès simplifiées.
- Devis et pièces contractuelles remis dans des délais rapides.
- Tarifs attractifs.
- Des partenaires assureurs solides.

Pour un conseil personnalisé, contactez l'équipe Gesti'DO :

### **GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis

8, avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis

Tél : 01 49 64 45 00

E-mail : [gestion@gestineo.com](mailto:gestion@gestineo.com)

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)

# Une tarification compétitive et immédiate

## MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE

#### Exemples de tarification

COÛT DE CONSTRUCTION TTC	TARIF
Jusqu'à 150 000€	4 325,90€
De 150 001€ jusqu'à 700 000€	Tarification spécifique

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### De 200 001€ TTC à 700 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol.

#### Conditions d'accès

- Maximum R+2 et R-1
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

#### Garantie incluse

Dommages ouvrage.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750€ TTC/chantier).

### GESTI' DO, RÉNOVATION ET EXTENSION

#### Exemples de tarification

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 50 000€	2 955,90€
De 50 001€ à 100 000€	4 055,90€
De 100 001€ à 250 000€	5 155,90€
De 250 001€ à 450 000€	6 255,90€

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### De 200 001€ TTC à 450 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou de surélévation.

#### A partir de 400 000€ TTC de travaux

- Bureau d'étude structure

#### Les garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750€ TTC/chantier).

#### Conditions d'accès

- Maximum R+2 et R-1
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

## GESTI' DO, APRÈS RÉCEPTION

### Exemples de tarification

COÛT DE CONSTRUCTION	TARIF
Jusqu'à 100 000€	4 255,90€*
De 100 001€ à 150 000€	4 405,90€*
De 150 001€ à 200 000€	4 655,90€*
De 200 001€ à 250 000€	5 055,90€*
De 250 001€ à 300 000€	5 505,90€*
De 300 001€ à 350 000€	6 180,90€*
De 350 001€ à 400 000€	6 805,90€*
De 400 001€ à 450 000€	7 355,90€*
De 450 001€ à 500 000€	8 005,90€*

\* Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001€ TTC à 500 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

## RÉNOVATION ET EXTENSION : GESTI'DO APRÈS RÉCEPTION

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 100 000€	4 480,90€*
De 100 001€ à 150 000€	4 855,90€*
De 150 001€ à 200 000€	5 255,90€*
De 200 001€ à 250 000€	5 955,90€*
De 250 001€ à 300 000€	6 655,90€*
De 300 001€ à 350 000€	7 305,90€*
De 350 001€ à 400 000€	7 955,90€*
De 400 001€ à 450 000€	8 505,90€*

\* Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001€ TTC à 500 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou surélévation.
- Pas de contrôle technique.

## HORS CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE POUR LES OPÉRATIONS N'EXCÉDANT PAS 4 000 000€ TTC

#### Exemples de tarification

TYPE DE CONSTRUCTION	TARIF
Construction verticale de logements privés à usage locatif Coût des travaux : 1 000 000€	9 055,90€ tous frais inclus
Construction verticale de logements privés en accession Coût des travaux : 1 500 000€	17 200,90€ (CNR et frais inclus)
Construction d'un immeuble de bureaux Coût des travaux : 1 500 000€	13 205,90€ tous frais inclus

#### Conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000€ TTC de travaux.
- Bureau d'étude structure obligatoire à partir de 400 000€ TTC de travaux.
- Maîtrise d'oeuvre complète et étude de sol obligatoires à partir de 200 000€ TTC de travaux.

#### Conditions d'accès

- Maximum R+4 et R-2
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m<sup>2</sup> de la surface de plancher

#### Garanties incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement.
- Dommages immatériels.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (845€ TTC/chantier).

## RÉNOVATION ET EXTENSION GESTI'DO

#### Exemples de tarification

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 50 000€	3 955,90€
De 50 001€ à 100 000€	5 055,90€
De 100 001€ à 250 000€	6 155,90€
De 250 001€ à 450 000€	7 255,90€
De 450 001€ à 600 000€	8 905,90€
De 600 001€ à 1 000 000€	10 555,90€

#### Exemples de tarification de 1 000 001€ à 4 000 000€ de travaux

TYPE DE CONSTRUCTION	TARIF
Rénovation de logements privés verticaux à usage locatif Coût des travaux : 1 200 000€	13 235,90 €
Rénovation d'un immeuble de bureaux Coût des travaux : 1 200 000€	11 195,90 €

#### Des conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000€ TTC de travaux.
- Bureau d'étude structure obligatoire à partir de 400 000€ TTC de travaux.
- Maîtrise d'oeuvre complète et étude de sol\* obligatoires à partir de 200 000€ TTC de travaux.

\* Étude de sol uniquement pour les extensions et/ou surélévations

#### Les garanties incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement.
- Dommages immatériels.
- Dommages aux existants inclus pour les travaux. ≤ 1 000 000€ TTC, (en option au-delà).

#### Conditions d'accès

- Maximum R+4 et R-2
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m<sup>2</sup> de la surface de plancher

#### Les garanties proposées

- Garantie constructeur non réalisateur (845€ TTC/chantier).
- Dommages aux existants (au-delà de 1 000 000€ TTC de travaux).
- Responsabilité civile du maître d'ouvrage.
- Tous risques chantier.

# Gestineo

Solutions d'assurances

**Gestineo** – SAS de courtage d'assurance au capital de 100 000€ – SIREN 533 643 698  
RCS Lille Métropole N° Orias : 11 062 867 – www.orias.fr – Crédit photos : Getty Images

**LLOYD'S**

Contrat souscrit par la compagnie LLOYDS INSURANCE COMPAGNIE SA au titre de l'accord n° B1306C502142100.  
Représenté par le Mandataire Général des Souscripteurs du Lloyd's de Londres pour leurs opérations en France :  
Lloyd's France SAS, 8 rue Lamennais – 75008 Paris  
SIRET 784 199 135 000 38 – Code APE 6512Z

**wakam**

Association d'assureurs à statut spécial régie en France par le Code des assurances et contrôlée à Londres par LA PRA

Contrat souscrit auprès de Wakam  
Wakam Assurances 120-122, rue Réaumur | TSA 60235 | - 75083 Paris Cedex 02 - France  
Siren 562 117 085 APE 6512Z

**GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis  
8, avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis  
01 49 64 45 00

[gestido@gestineo.com](mailto:gestido@gestineo.com)

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)